Médecin spécialiste en cardiologie

Description

Le ou la médecin spécialiste en cardiologie (cardiologue) s'occupent de la prévention, du dépistage et du traitement des maladies du cœur et du système circulatoire (veines, artères, etc.). Ils conduisent un cabinet médical de cardiologie et suivent de manière autonome des patients cardiaques hospitalisés.

Leurs principales activités consistent à:

Bilan cardiologique

- interroger les patients pour faire le bilan de leurs antécédents médicaux et familiaux;
- rechercher les facteurs de risque des patients (sédentarité, tabagisme, etc.);
- inventorier les symptômes des patients (essoufflement, palpitations, malaises, douleurs, etc.);

Tests et examens

- effectuer divers examens cardiologiques cliniques et techniques tels qu'électrocardiogramme au repos et à l'effort, auscultation cardiaque, prise de tension artérielle, palpation du thorax, etc.;
- procéder à des examens complémentaires: analyses de sang ou d'urine, radiographie du thorax, échographie vasculaire, etc.;

Diagnostic et traitements

- poser un diagnostic à partir des résultats obtenus (infarctus, insuffisance cardiaque, phlébite, embolie, etc.);
- préparer un plan de traitement (médicaments, greffes, pontages, chocs électriques, rééducation, etc.) en tenant compte du contexte psychologique, familial et social du patient;
- évaluer les coûts et les bénéfices des mesures diagnostiques et thérapeutiques proposées;
- assurer le traitement postopératoire après diverses interventions et opérations de chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique réalisées par un chirurgien ou une chirurgienne spécialisé-e dans ce domaine;
- appliquer diverses mesures de réadaptation;
- effectuer des traitements d'urgence et des soins intensifs;

Information et prévention

- agir en qualité de consultant pour d'autres médecins et collaborer avec le médecin traitant du patient;
- participer activement à la préparation et à l'information des patients;
- étudier et juger de manière critique des travaux scientifiques dans le domaine de la cardiologie;
- participer à des projets de recherche et des campagnes de lutte contre les facteurs de risque (tabac, diabète, stress, etc.).

Environnement de travail

Les médecins spécialistes en cardiologie travaillent dans un cabinet médical privé ou dans un établissement hospitalier où ils reçoivent des patients en consultation. Les traitements s'effectuent de manière ambulatoire ou dans un établissement de traitement et de soins cardiologiques (centre de réadaptation). Ces professionnels veillent à tout mettre en œuvre pour aider les personnes avec un problème cardiaque à mener une vie la plus normale possible.

Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en cardiologie s'acquiert après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires).

Lieux

- établissements de formation reconnus: divisions de cardiologie des cliniques et policliniques universitaires suisses, divisions autonomes des hôpitaux non universitaires, centres de cardiologie.

Durée

6 ans, dont:

- 3 à 4 ans en cardiologie;
- 2 ans en médecine interne générale;
- 1 an au maximum dans une autre spécialisation;
- 3 mois dans un service de soins intensifs ou de médecine intensive.

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation postgraduée à temps partiel (50% au minimum).

Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin;
- ou diplôme de médecin étranger reconnu.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en cardiologie.

Contenu

Disciplines théoriques et scientifiques

- anatomie, physiologie, pathologie, physiopathologie cardio-vasculaire;
- maladies organiques et fonctionnelles du cœur;
- urgences cardiologiques;
- produits pharmaceutiques usuels et substances utilisées pour la pose du diagnostic;
- épidémiologie clinique;
- évaluation et présentation de travaux scientifiques.

Disciplines cliniques

- anamnèse, diagnostic, investigations, traitement, réadaptation, prévention des maladies cardio-vasculaires, etc.;

Interventions non-invasives

- examen clinique, interprétation d'électrocardiogrammes et de radiographies du thorax, échocardiographie, etc.;

Interventions invasives

- cathétérisme cardiaque, implantation de stimulateurs cardiaques, suivi de patients ayant subi une transplantation cardiaque, etc.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) www.siwf.ch.

© SDBB | CSFO - orientation.ch - 03.05.2022

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Résistance nerveuse
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Disponibilité
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Discrétion
- Courtoisie et tact
- Précision et minutie

Perspectives professionnelles

Les médecins spécialistes en cardiologie exercent aussi bien en cabinet qu'en milieu hospitalier. Dans les cliniques et les hôpitaux, ils peuvent évoluer hiérarchiquement en devenant médecins chefs de clinique, médecins associés, médecins adjoints ou encore médecins chefs de service. La loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins, et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers du médecin, de sa spécialité et de son activité. Les sciences médicales connaissent un développement rapide: les nouvelles techniques obligent les médecins et les spécialistes en médecine à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

Les médecins spécialistes en cardiologie peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formations continues mises sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, Swisscardio ou l'industrie pharmaceutique: séminaires, congrès, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.
- attestations de formation complémentaire et certificats d'aptitude technique recensés par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continues: radioprotection en cardiologie, etc.

Professions voisines

- Médecin spécialiste en anesthésiologie/Médecin spécialiste en anesthésiologie
- Médecin spécialiste en chirurgie/Médecin spécialiste en chirurgie
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Médecin spécialiste en neurologie/Médecin spécialiste en neurologie
- Médecin spécialiste en oncologie médicale/Médecin spécialiste en oncologie médicale

Adresses

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Bollwerk 10
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 350 44 88
https://www.asmac.ch

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 359 11 11
https://www.fmh.ch

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
c/o Fédération des médecins suisses (FMH)
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 503 06 00
https://www.siwf.ch

Swisscardio
Société suisse de cardiologie (SSC)
Dufourstrasse 30
3005 Berne
Tél.: 031 388 80 90
https://www.swisscardio.ch